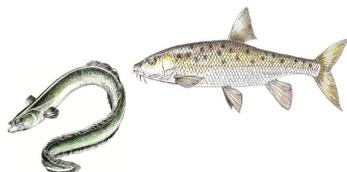


CONTEXTE PISCICOLE - COURS D'EAU

660014 - L'Agouille de la Mar

Domaine intermédiaire



Crédits FNPF V. NOWAKOSKI

Espèce(s) repère(s)

Anguille, Barbeau méridional

Espèce(s) cible(s)

Pas d'autres espèces cibles sur le contexte

Etat piscicole

Dégradé

Vue(s) représentative(s)

Pas de photo pour le moment

Pas de photo pour le moment

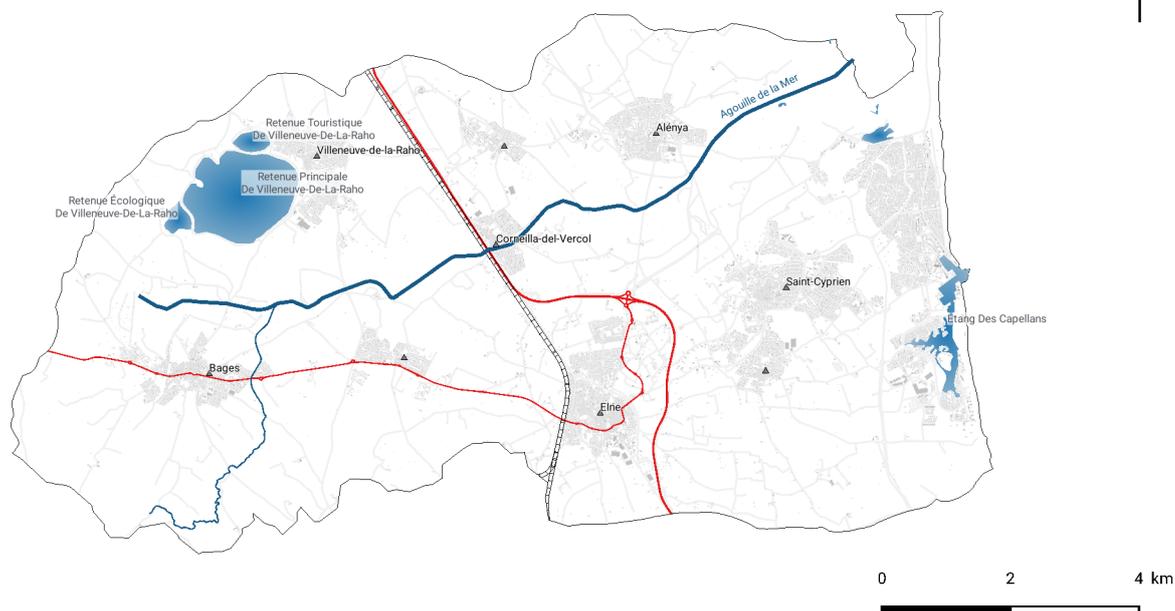
Partenaires financiers



Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la
Gestion des ressources piscicoles (PDPG 2019)

Fiche contexte éditée le 31/5/2019

I - Localisation du contexte



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Contextes piscicoles (FDPPMA)

II - Description générale

Longueur totale des cours d'eau dans le contexte		
37,0 km		

Nom du bassin versant	Pourcentage du bassin versant occupé par le contexte	Surface du bassin versant en km ²
Côtiers du Tech à la Têt	30,7 %	315,4 km ²

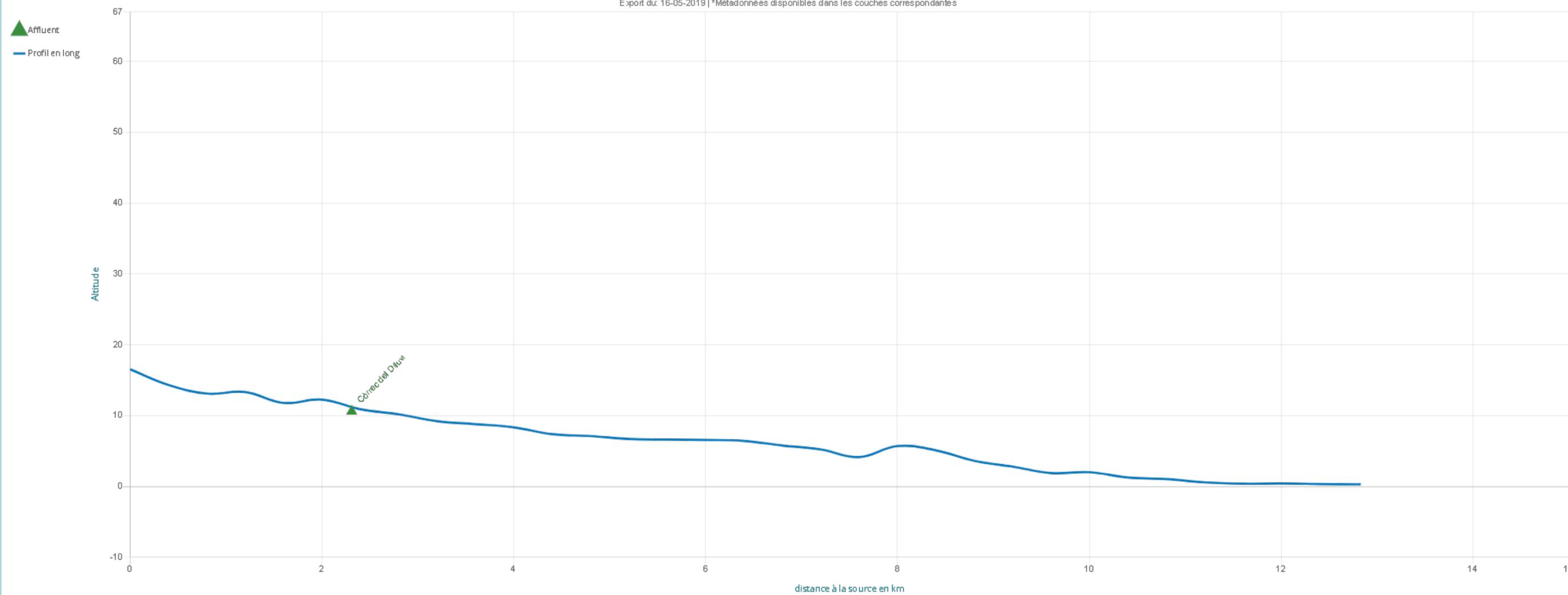
Cours d'eau principal	Limite amont	Limite aval
L'Agouille de la mer	Source	Etang de Canet

Plan(s) d'eau

Nom(s)
étang des capellans, Retenue principale de Villeneuve-de-la-Raho, Retenue touristique de Villeneuve-de-la-Raho, Retenue écologique de Villeneuve-de-la-Raho, Etang de canet

Agouille de la Mer - L'Agouille de la Marr - 660014

Export du: 16-05-2019 | *Métadonnées disponibles dans les couches correspondantes



Sources: BD Alti 25 m (© IGN), BD Topo (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPMA

Principaux cours d'eau et affluents dans le contexte

Cours d'eau principal

Code Hydro	Code inventaire	Nom	Longueur	Altitude amont	Altitude aval	Pente moyenne
Y03005202	99	Agouille de la Mer	12,84 Km	16,5 m	0,3 m	0,1 %

Affluent(s)

Code Hydro	Code inventaire	Nom	Longueur	Altitude amont	Altitude aval	Pente moyenne
Y0300540	99.00	Còrrec del Diluvi	5,93 Km	53,0 m	10,6 m	0,9 %

Sous-affluent(s)

Pas de sous-affluents dans le contexte

Prises d'eau des canaux

Pas de prise(s) d'eau recensées dans le contexte

Station(s) hydrologique(s)

Axe principal

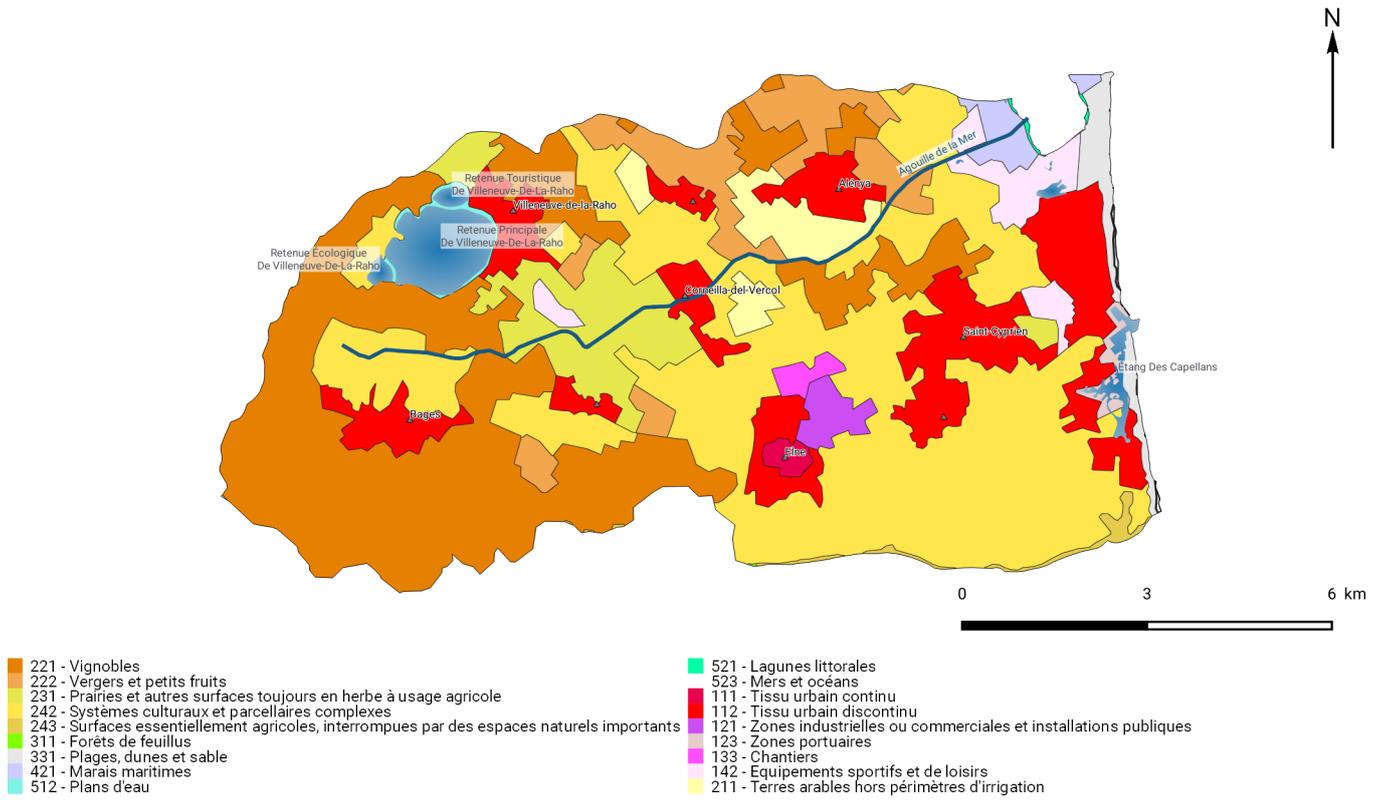
Pas de station hydrologique sur l'axe principal

Autre(s) station(s)

Pas de station(s) hydrologique(s)

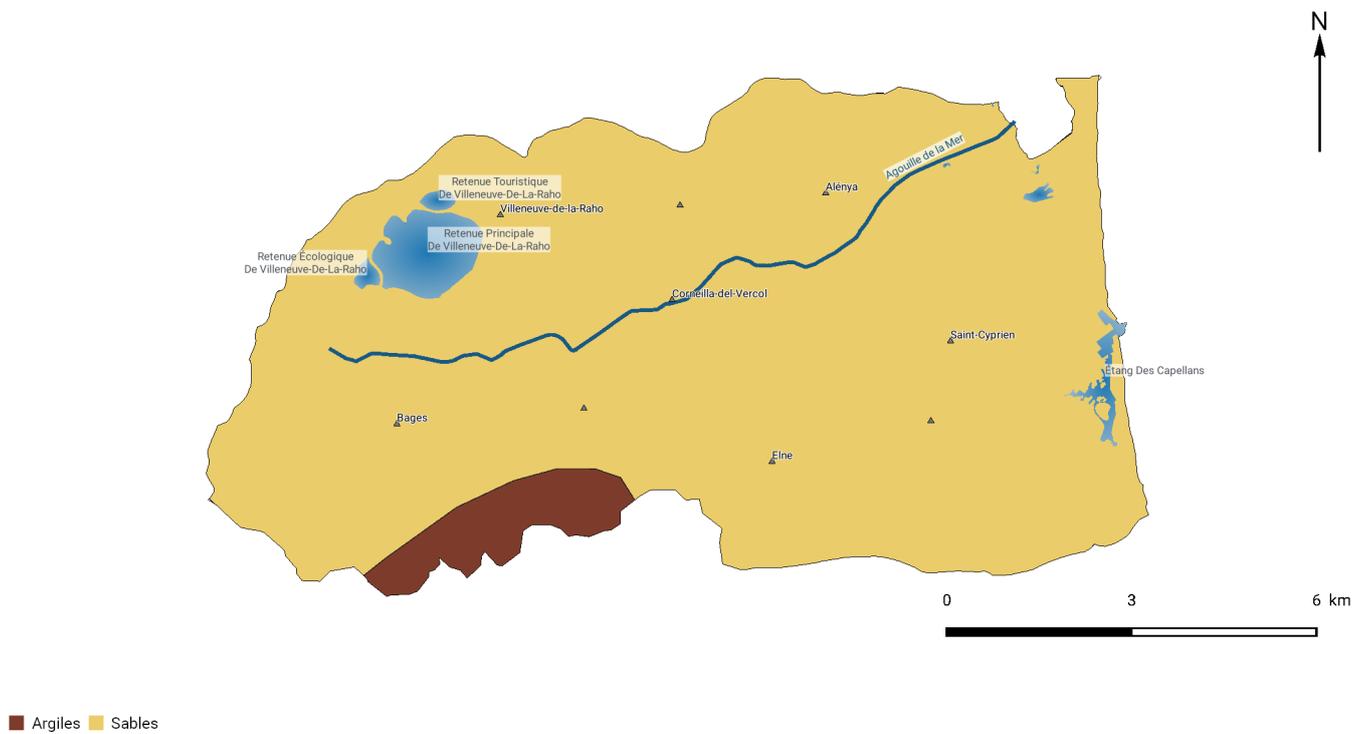
III - Données générales

Occupation du sol



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Contextes piscicoles (FDPPMA), Corine Land Cover (Ministère de la Transition écologique et solidaire)

Géologie

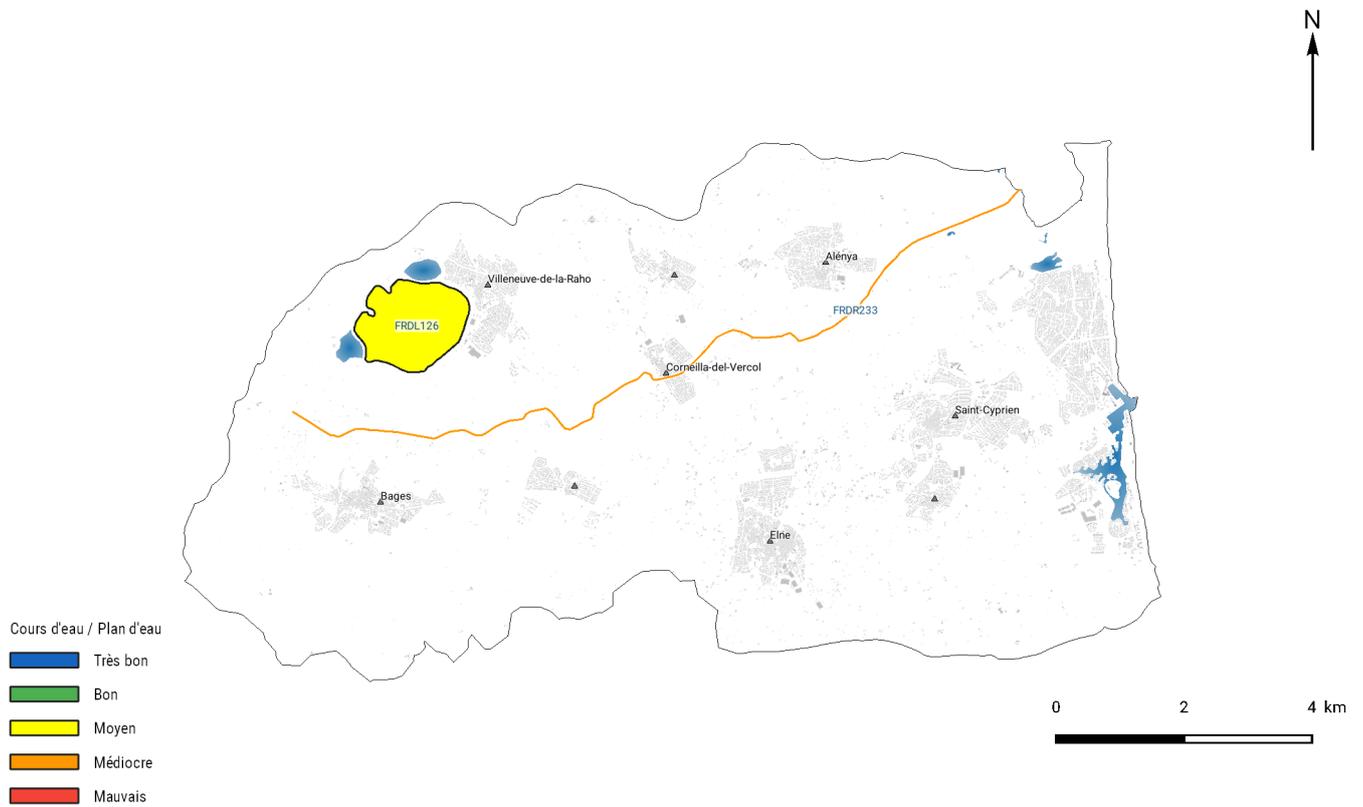


Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Contextes piscicoles (FDPPMA), Lithologie simplifiée (BRGM)

Mesures réglementaires de protection du contexte

Thème	Code	Nom	Observations
Contrat de milieu			
	R263	Etang de Canet Saint-Nazaire	Contrat de milieu
	R003	Tech	Contrat de milieu
Installation(s) classée(s)			
	0066.01398	ZUEGG SPA FRANCE	Icpe
	0037.01690	PMMCU Déchetterie la Raho	Icpe
	0183.00007	SYDETOM 66 ST CYP-DECHETS VERTS-COMPOST	Icpe
	0066.01402	BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE CATALANE SA	Icpe
	0037.01146	LOURENCO E SILVA Joaquim	Icpe
	0066.04788	TUBERT Patrick - Centre tri -Déchetterie	Icpe
	0066.01368	SCA les Vignobles du Sud Roussillon	Icpe
	0066.03983	ALLIANCE ENVIR EXPLOITATION SAS	Icpe
	0066.04206	TP 66 SAS - CORNEILLA	Icpe
Natura 2000			
	FR9101465	Complexe lagunaire de Canet	sites d'intérêt Communautaire (JOEU)
Sage			
	SAGE06028	Nappes plio-quaternaires de la plaine du Roussillon	
	SAGE06030	Tech-Albères	
Znieff			
	910030047	Prairies Humides De Saint-Cyprien	Znieff de type 1
	910010862	Complexe Lagunaire De Canet-Saint-Nazaire	Znieff type 2
	910010858	Plan D'eau De La Raho	Znieff de type 1
	910030024	Prade De Montescot	Znieff de type 1
	910010863	Zone Humide De L'étang De Canet	Znieff de type 1

IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN), Contextes piscicoles (FDPPMA), Masse d'eau DCE (Système d'information sur l'eau du Bassin Rhône-Méditerranée), SDAGE 2016-2021

Code	Nom	Etat écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDL126	retenue de villeneuve-de-la-raho	Moyen	Bon	bon potentiel	2027
FRDR233	Agouille de la Mar	Médiocre	Bon	bon potentiel	2027

V - Peuplement

<table border="1"> <tr><th>Domaine</th></tr> <tr><td><i>Intermédiaire</i></td></tr> </table>	Domaine	<i>Intermédiaire</i>	<table border="1"> <tr><th>Zonation piscicole</th></tr> <tr><td><i>Zone cyprinicole</i></td></tr> </table>	Zonation piscicole	<i>Zone cyprinicole</i>	<table border="1"> <tr><th>Biocénotype(s)</th></tr> <tr><td><i>B6 à B8</i></td></tr> </table>	Biocénotype(s)	<i>B6 à B8</i>
Domaine								
<i>Intermédiaire</i>								
Zonation piscicole								
<i>Zone cyprinicole</i>								
Biocénotype(s)								
<i>B6 à B8</i>								
<table border="1"> <tr><th>Espèce(s) repère(s)</th></tr> <tr><td><i>Anguille, Barbeau méridional</i></td></tr> </table>	Espèce(s) repère(s)	<i>Anguille, Barbeau méridional</i>	<table border="1"> <tr><th>Espèce(s) cible(s)</th></tr> <tr><td><i>Pas d'autres espèces cibles sur le contexte</i></td></tr> </table>	Espèce(s) cible(s)	<i>Pas d'autres espèces cibles sur le contexte</i>	<table border="1"> <tr><th>Etat fonctionnel</th></tr> <tr><td><i>Dégradé</i></td></tr> </table>	Etat fonctionnel	<i>Dégradé</i>
Espèce(s) repère(s)								
<i>Anguille, Barbeau méridional</i>								
Espèce(s) cible(s)								
<i>Pas d'autres espèces cibles sur le contexte</i>								
Etat fonctionnel								
<i>Dégradé</i>								
<table border="1"> <tr><th>Poissons migrateurs</th></tr> <tr><td><i>Anguille</i></td></tr> </table>	Poissons migrateurs	<i>Anguille</i>	<table border="1"> <tr><th>Espèce(s) invasive(s)</th></tr> <tr><td><i>Gambusie, Ecrevisse rouge de Louisiane, Perche soleil</i></td></tr> </table>	Espèce(s) invasive(s)	<i>Gambusie, Ecrevisse rouge de Louisiane, Perche soleil</i>	<table border="1"> <tr><th>Autre(s) espèce(s) d'intérêt particulier</th></tr> <tr><td><i>Goujon</i></td></tr> </table>	Autre(s) espèce(s) d'intérêt particulier	<i>Goujon</i>
Poissons migrateurs								
<i>Anguille</i>								
Espèce(s) invasive(s)								
<i>Gambusie, Ecrevisse rouge de Louisiane, Perche soleil</i>								
Autre(s) espèce(s) d'intérêt particulier								
<i>Goujon</i>								

Peuplement actuel

<table border="1"> <tr><th>Espèce(s) majoritaire(s)</th></tr> <tr><td><i>Anguille, Gambusie</i></td></tr> </table>	Espèce(s) majoritaire(s)	<i>Anguille, Gambusie</i>	<table border="1"> <tr><th>Espèce(s) occasionnelle(s)</th></tr> <tr><td><i>Ablette, Carassin commun, Carpe commune, Chevaine, Carpe miroir, Epinoche, Gardon, Goujon, Mulet porc, Ecrevisse rouge de Louisiane, Perche soleil</i></td></tr> </table>	Espèce(s) occasionnelle(s)	<i>Ablette, Carassin commun, Carpe commune, Chevaine, Carpe miroir, Epinoche, Gardon, Goujon, Mulet porc, Ecrevisse rouge de Louisiane, Perche soleil</i>
Espèce(s) majoritaire(s)					
<i>Anguille, Gambusie</i>					
Espèce(s) occasionnelle(s)					
<i>Ablette, Carassin commun, Carpe commune, Chevaine, Carpe miroir, Epinoche, Gardon, Goujon, Mulet porc, Ecrevisse rouge de Louisiane, Perche soleil</i>					

Peuplement potentiel

<table border="1"> <tr><th>Espèce(s) centrale(s)</th></tr> <tr><td><i>Anguille, Barbeau méridional, Goujon</i></td></tr> </table>	Espèce(s) centrale(s)	<i>Anguille, Barbeau méridional, Goujon</i>	<table border="1"> <tr><th>Espèce(s) intermédiaire(s)</th></tr> <tr><td><i>Ablette, Carpe commune, Epinoche, Gardon, Mulet porc</i></td></tr> </table>	Espèce(s) intermédiaire(s)	<i>Ablette, Carpe commune, Epinoche, Gardon, Mulet porc</i>
Espèce(s) centrale(s)					
<i>Anguille, Barbeau méridional, Goujon</i>					
Espèce(s) intermédiaire(s)					
<i>Ablette, Carpe commune, Epinoche, Gardon, Mulet porc</i>					

Inventaire(s) piscicole(s) récent(s)

Année	Cours d'eau	Commune	Lieu-dit	Espèce	Etat du peuplement	Fournisseur
2017	<i>Agouille de la Mer</i>	<i>ALENYA</i>	<i>Pont de la STEP</i>	<i>Ablette, Anguille d'Europe, Carpe commune, Chevaine, Epinoche, Gambusie, Goujon, Mulet porc, Ecrevisse de Louisiane</i>	<i>Altéré</i>	<i>AFB Direction Régionale Occitanie*</i>
2015	<i>Agouille de la Mer</i>	<i>ALENYA</i>	<i>Pont de la STEP</i>	<i>Anguille d'Europe, Carpe commune, Chevaine, Epinoche, Gambusie, Mulet porc, Ecrevisse de Louisiane</i>		<i>AFB Direction Régionale Occitanie*</i>

* La mise à disposition des données AFB n'engage pas la responsabilité de celle-ci sur les exploitations qui en sont faites et ne prévaut pas sur les avis techniques que l'AFB pourraient être amenée à formuler sur ces données.

VI - Biodiversité remarquable

Synthèse

Espèces protégées : Emyde Lépresse

Espèces invasives : Canne de Provence

VII - Gestion et halieutisme

Gestionnaire	Nom	Linéaire dans le contexte (Km)
AAPPMA	Villeneuve La Raho	15,39

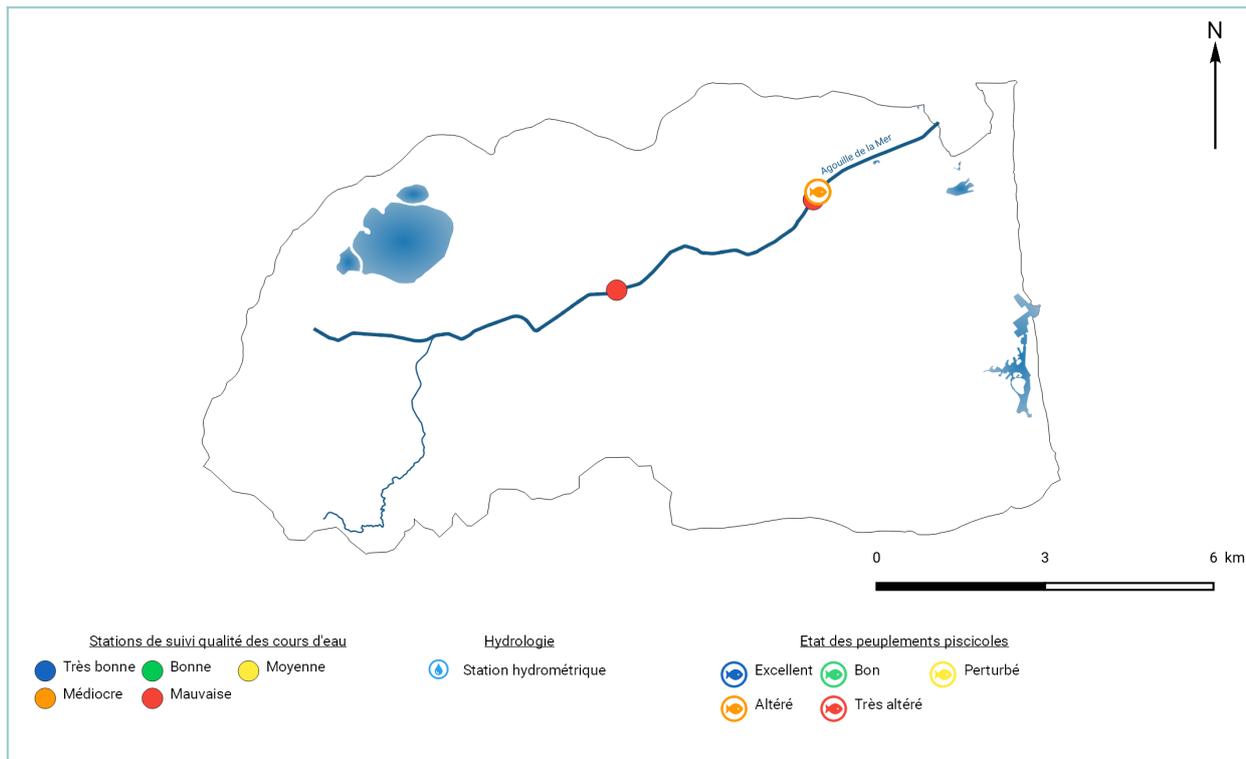
Type de gestion piscicole des 5 dernières années	Catégorie piscicole
Gestion patrimoniale car pas d'enjeux halieutiques	2ème catégorie

Démarche collective de gestion et de préservation des milieux
<i>Pas de démarche(s) renseignée(s) pour ce contexte</i>

Administration en charge de la police de l'eau et de la pêche	Police de la pêche
AFB, ONCFS, DDTM (SER), Gendarmerie nationale	FDPPMA, AAPPMA disposant de GPPB

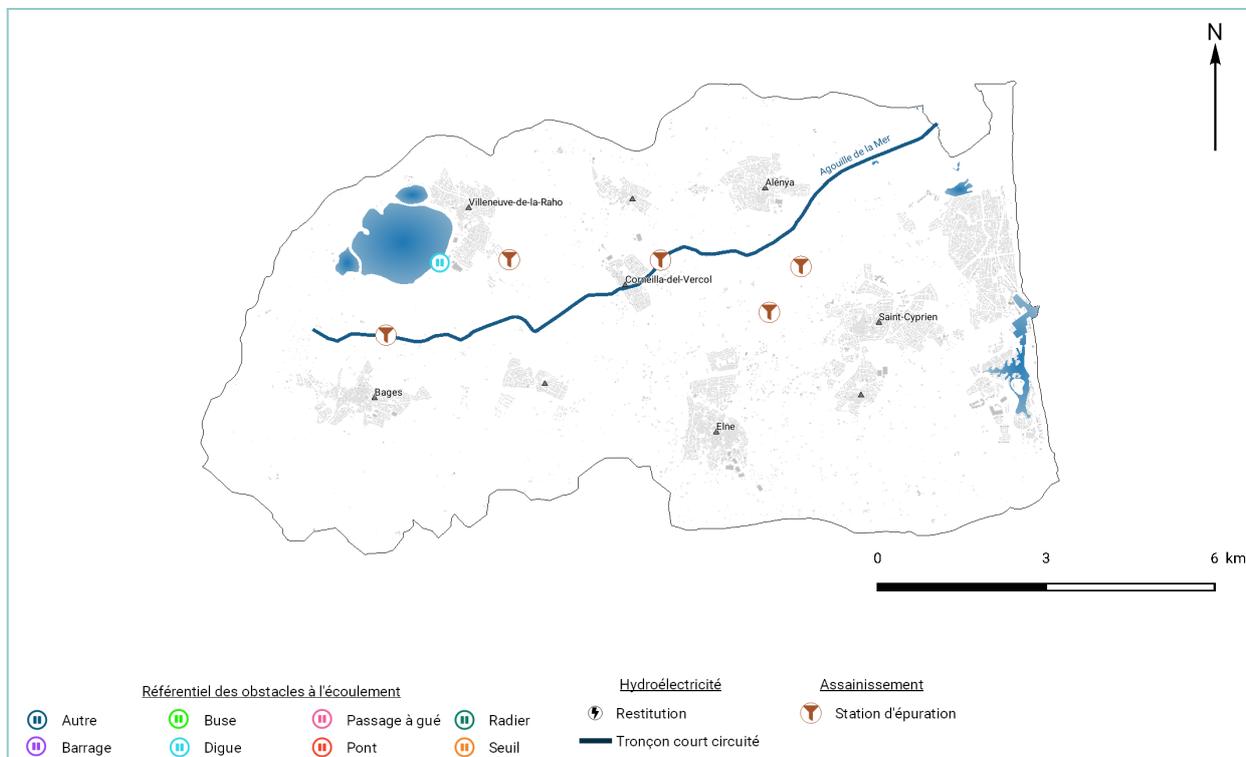
VIII - Diagnostics et pressions anthropiques

Données disponibles sur les milieux aquatiques



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Contextes piscicoles (FDPPMA), Stations qualité (Conseil départemental des Pyrénées-Orientales et Agence de l'eau RMC), Banque Hydro (Ministère de la Transition écologique et solidaire - certaines coordonnées ont été corrigées)

Activités anthropiques principales



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Stations d'épuration (Ministère de la Transition écologique et solidaire), Référentiel des obstacles à l'écoulement (Agence française pour la biodiversité), Contextes piscicoles (FDPPMA)

Facteurs			Etat fonctionnel		Evaluation de l'impact à l'échelle du contexte	
	Nature et localisation		Description	Effets	Recrutement	Accueil
Importance de l'impact	Nature	Localisation				
Principal	Qualité de l'eau liée aux nombreux rejets de stations d'épuration et pollution diffuse des rejets agricoles	Sur l'Agouille dans son ensemble	Le suivi de qualité des eaux mené par le département en 2015 qualifie les eaux de l'Agouille en mauvais état vis-à-vis des indicateurs biologiques et des paramètres physico-chimiques pour les matières phosphorées et le faible taux d'oxygène des eaux. A ces problèmes de qualité générale, une quantité non négligeable de pesticides, en particulier le glyphosate a été détecté. Ces résultats sont liés aux étiages sévères qui ne permettent pas d'avoir un débit de dilution suffisamment important ainsi qu'une pollution diffuse liée à l'occupation du sol du versant.		Modéré	Fort
Principal	Présence importante de Cannes de Provence	Tout le linéaire	Les berges de l'Agouille de la mer sont principalement composées de Cannes de Provence. Cette espèce figure dans les 100 espèces au monde les plus envahissantes.	Banalisation de l'habitat	Pas ou peu d'impact	Pas ou peu d'impact
Principal	Recalibrage / Reprofilage de l'Agouille de la Mar	Tout le linéaire	Le reprofilage et recalibrage sur tout le linéaire provoquant une absence de ripisylve.	Banalisation de l'habitat aquatique	Modéré	Fort

Synthèse état des lieux et diagnostic

L'Agouille de la Mar est un cours d'eau qui a été canalisé depuis le 13ème siècle pour les besoins de l'agriculture. Il prend sa source à Bages et se jette dans l'étang de Canet une douzaine de kilomètres plus loin. Son occupation du sol est très agricole avec 34% de systèmes culturaux et parcellaires complexes, 27 % de vignobles. Il est également très urbanisé avec un tissu urbain discontinu occupant 14% de la surface du bassin. Sa géologie est dominée à 96% par le sable ce qui s'explique par sa proximité avec la mer.

Ce cours d'eau est marqué par de sévères étiages et des crues importantes. Les faibles débits en périodes estivale et automnale ne permettent pas une dilution des rejets de stations d'épuration. Il est calibré sur l'ensemble de son linéaire ce qui banalise les habitats. Sa ripisylve est essentiellement composée de Cannes de Provence. Cette espèce invasive est jusqu'à maintenant difficile à contrer. Son hydromorphologie simplifiée réduit fortement ses capacités auto-épurationnelles naturelles. Son absence de réelle ripisylve l'expose fortement à des phénomènes de pollution diffuse. Ce contexte présente en l'état un faible intérêt halieutique.

IX - Synthèse des actions préconisées

Cohérence	Priorité	Nom	Descriptif	Localisation	Masse d'eau	Effet attendu sur les espèces repères	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE n°	Lien avec l'action du PDM du SDAGE
Groupe 1	Absolue	Renaturation écologique de l'Agouille del Mar	Le projet de restauration physique de l'Agouille porté par le SMBVR propose de redynamiser les écoulements et des actions pour lutter contre la prolifération de la Canne de Provence. L'établissement d'un état initial de l'état du peuplement piscicole est prévu en 2019.	A préciser	FRDR233			Disposition 6C-04 : Mettre en oeuvre des interventions curatives adaptées aux caractéristiques des différents milieux	MIA0202 : Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
Groupe 2	Absolue	Amélioration des pratiques agricoles vis-à-vis de la qualité des eaux	Selon les résultats du suivi de qualité des eaux de 2015, l'Agouille a des eaux de mauvaises qualités. Il est indispensable de sensibiliser les agriculteurs sur l'utilisation des pesticides, puisque 26 molécules ont pu être retrouvées dans les eaux de l'Agouille. Une identification des sources est en cours par le SMBVR. Une sensibilisation des agriculteurs est indispensable pour rétablir un bon état des eaux.	Ensemble du contexte	FRDR233			OF 5D : Lutter contre la pollution par les pesticides par des changements conséquents dans les pratiques actuelles	AGR0303 : Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire AGR0401 : Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)
Groupe 2	Absolue	Améliorer la qualité des eaux des rejets de STEP dans l'Agouille	Globalement, augmenter le niveau d'exigence pour ces stations d'épuration (équipement systématique de traitement tertiaire). mettre en conformité les équipements de la STEP de Bages.	Ensemble du contexte	FRDR233			OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle	
Groupe 2	Absolue	Restauration d'une ripisylve	Il s'agit de créer un cordon rivulaire végétalisé sur les 2 berges de façon continue sur cette masse d'eau fortement exposée aux pollutions diffuses.	Agouille	FRDR233	Améliorer la capacité d'accueil	Améliorer la qualité de l'eau	OF 5D : Lutter contre la pollution par les pesticides par des changements conséquents dans les pratiques actuelles	
Groupe 3	Modérée	Acquisition de connaissance sur la présence actuelle et historique du Barbeau Méridional	Recherches bibliographiques et investigations de terrain (pêches électriques) pour mesurer le potentiel biologique de cette masse d'eau.	Ensemble du contexte	FRDR233			Disposition 6C-02 : Gérer les espèces autochtones en cohérence avec l'objectif de bon état des milieux	

Synthèse des préconisations

Le contexte de l'Agouille étant marqué par des pollutions diffuses agricoles, la sensibilisation des agriculteurs et viticulteurs peut être envisagée. Il est préconisé par le programme de mesure du SDAGE de limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire ou encore mettre en place des pratiques agricoles pérennes. Ce travail de fond doit être réalisé avec les différents partenaires techniques. De plus, l'Agouille est recalibré sur l'ensemble de son linéaire, le SMBVR (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Réart) a pour projet de renaturer 3 kilomètres de linéaire de cours d'eau par l'installation par exemple de caissons végétalisés. Des pêches électriques seront réalisées pour établir un état initial de ce cours d'eau. D'autres opérations de terrains et de la recherche bibliographiques seront aussi nécessaires pour détecter la présence actuelle et ancienne du barbeau méridional sur le contexte.

X - Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion d'Usage : Pas ou peu d'enjeux halieutiques (excepté les lacs de Villeneuve la Raho)

Cas particulier de gestion

Pas de cas particulier de gestion préconisée sur le contexte